

### Des activités non autorisées identifiées sur l'emprise du Pipeline

La situation est suffisamment préoccupante pour justifier une descente sur le terrain du Secrétaire Permanent Adjoint, Bernard Masséné, au cours de la semaine du 16 au 20 avril 2007. But de l'opération : sensibiliser les populations riveraines et les autorités, afin que cessent les traversées routières, les cultures proscrites, l'exploitation de carrières et toutes sortes d'installations sur l'emprise de l'oléoduc, qui menacent son intégrité. M. Masséné était accompagné de responsables des ministères des Domaines et des Affaires Foncières ; de la Faune et de la Forêt ; et des Travaux Publics, administrations impliquées dans la gestion des activités du Pipeline. Seules les cultures vivrières non pérennes sont permises sur l'emprise.



Un exemple de culture (palmier) proscrite sur l'emprise

### Des Cadres de la SNH et du CPSP à l'IFP

De la mi-février à la fin du mois de mars 2007, plusieurs cadres de la SNH, du CPSP, et de certaines administrations impliquées dans la Surveillance Administrative et le Contrôle Technique des activités du Pipeline Tchad/Cameroun ont bénéficié de quatre formations dans différents domaines : la coopération et la coordination internationale et régionale en matière de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures ; la méthodologie d'audit et le contrôle interne d'une entreprise pétrolière ; la santé environnementale ; et l'entraînement pratique et les mesures d'urgence en cas de catastrophes.

Ces formations qui se sont déroulées aux centres de formation de l'Institut Français du Pétrole (IFP) à Martigues et à Reuil Malmaison, en France, renaissent dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat signée le 14 mars 2006, entre le CPSP et l'IFP.

### La Commission Spéciale de Passation des marchés du CPSP s'est réunie le 1<sup>er</sup> février 2007

L'ordre du jour a porté sur :

- l'examen de la demande de propositions n° 1 relative à l'audit des comptes annuels et les états de dépenses du projet CAPECE pour les exercices 2006 et 2007 et la clôture des comptes de crédit IDA n° 3372, en vue notamment de l'adoption des critères d'évaluation ;
- l'examen et l'adoption de l'avis de sollicitation à manifestations d'intérêt relatif à l'élaboration d'un plan de communication de la phase d'exploitation du Pipeline Tchad/Cameroun et
- l'examen et l'adoption de l'avis de sollicitation à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant devant assister le CPSP dans la décentralisation du Système de Gestion de l'Information Environnementale (EMIS).

### Désignation des membres de la Commission Spéciale des Marchés

**Président :** Mme Otye Minko Esther, Chargée de Mission dans les services du PM

**Membres :**

M. Simo Njonou Jean-Paul, Chargé de Mission à la PRC  
M. Ndum Augustine Broh, Secrétaire Permanent au CPSP  
Mme Ngo Mandeng Christine, Chargée de Mission à la DG de la SNH  
M. Fombutu Albert, Chef de Service de Valorisation des hydrocarbures au MINIMIDT

**Secrétaire :** M. Nsom Christian, Cadre à la Section Economie et Finances du Secrétariat Permanent du CPSP.

### Le Mot du Président

#### Vigilance, plus que jamais

Bientôt quatre ans que le Pipeline Tchad/Cameroun est entré dans sa phase d'exploitation. Les principaux défis, il n'est pas superflu de les rappeler, s'articulent autour de son entretien et sa sécurité, avec pour corollaire la préservation de l'environnement. Il est important de relever avec satisfaction que cette période s'est déroulée sans incident majeur.

Néanmoins, le déversement accidentel d'hydrocarbures survenu le 15 janvier 2007 au niveau du Terminal de Komé-Kribi I, bien que jugé mineur, n'a laissé personne indifférent. Au contraire, il interpelle à nouveau, toutes les parties impliquées directement ou indirectement dans la gestion de cet oléoduc, sur la nécessité de faire preuve d'une vigilance permanente. Le risque n'étant jamais nul, il convient d'être toujours prêt à réagir, et dans les temps.

Bien qu'il y ait lieu de se réjouir de la bonne manière dont cet incident a été géré, notamment la réaction rapide et efficace de la Cameroon Oil Transportation Company (COTCO) sous la surveillance du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP), c'est également l'occasion de mesurer l'urgence de rendre opérationnel le Plan National de Lutte contre les Déversements Accidentels d'Hydrocarbures au Cameroun (PNLDAH), élaboré par la République du Cameroun (le CPSP, les Administrations Publiques, les Opérateurs économiques et Organisations Non Gouvernementales concernées), en collaboration de la Banque Mondiale.

L'opérationnalisation du PNLDAH qui interviendra dans les tout prochains jours, constituera sans aucun doute une avancée significative dans la sécurisation de l'environnement vis-à-vis des activités pétrolières. Toutefois, sa portée serait considérablement limitée si les acteurs des secteurs pétrolier et connexe, ainsi que la société civile et les populations riveraines des installations pétrolières ne se l'approprient pas. A cet effet, une campagne de sensibilisation est prévue.

*Adolphe Moudiki*

Administrateur Directeur Général de la SNH  
Président du Comité de Pilotage  
et de Suivi des Pipelines

# La Lettre du CPSP

Organe de liaison des administrations camerounaises impliquées dans le Suivi du Projet Pipeline Tchad/Cameroun

N°14 - mars 2007

## Exploitation du Pipeline

### Déversement accidentel de 220 barils de pétrole brut, le 15 janvier 2007 L'incident s'est produit au niveau d'une cuve du terminal Komé-Kribi 1

Le déversement, considéré de petite taille, a été causé par la corrosion, sur un peu moins de 2 cm, d'un tuyau d'évacuation d'eau traversant une citerne de stockage de brut et débouchant sur la coque du terminal Komé-Kribi I. L'incident

a été classé de niveau 2, au regard de l'étendue de la nappe de pétrole. Au titre des mesures correctives, COTCO a supprimé ce tuyau ainsi que tous les tuyaux similaires.

Le CPSP, en droite ligne avec ses missions, a dépêché sur site, ses Equipes de Terrain (Environmental Monitors), qui ont suivi les différentes étapes de la gestion de cet incident, tout en s'assurant que les actions menées par COTCO sont conformes au Plan de Gestion Environnemental (PGE).

Suite p. 2



### Le CPSP et COTCO font le point sur les activités du Pipeline Tchad/Cameroun

C'était au cours d'une réunion de coordination qui s'est tenue les 17 et 18 janvier 2007 au siège social de COTCO, à Douala, dans le cadre de la concertation périodique établie entre les deux parties.

Les sujets inscrits à l'ordre du jour portaient notamment sur le déversement accidentel du pétrole brut survenu le 15 janvier 2007 au niveau du Terminal KK-I, le récif artificiel de Kribi, et l'interaction entre le Pipeline Tchad/Cameroun et le projet de Barrage de Lom Pangar.



Station de Pompage de Bélébo

Le site Internet du CPSP est en ligne : <http://csp.snh.cm>



Suite article p. 1

L'opérateur a en effet pris toutes les mesures d'urgence nécessaires, en collaboration avec les opérateurs pétroliers voisins, notamment Perenco qui opère sur la plateforme d'Ebome à quelques kilomètres du Terminal Komé-Kribi I.

Les autorités administratives locales, les autorités municipales de la ville de Kribi, le Ministère chargé de l'Environnement, la Banque Mondiale et les médias nationaux se sont mobilisés, chacun dans son domaine de compétence, dès le premier

jour de l'incident. Un arsenal constitué de deux remorqueurs, un hélicoptère, un avion d'épandage des dispersants d'hydrocarbures a été déployé dans les meilleurs délais. Ainsi, en 48 heures, la situation était totalement sous contrôle.

Dans l'optique d'une gestion encore meilleure des cas similaires qui pourraient survenir dans le futur, le CPSP, les administrations compétentes, la Banque Mondiale et certaines ONG ont tiré les leçons de cet incident au cours d'un atelier organisé le 15 mars 2007 à la SNH.

### CPSP/Banque Mondiale Audience du Président du CPSP au Directeur des Opérations pour le Cameroun

A la faveur de la mission de supervision du projet CAPECE par la Banque Mondiale, qui s'est déroulée du 9 au 16 mars 2007, Monsieur Adolphe Moudiki a reçu Marie Françoise Madame Marie-Nelly, Directeur par intérim des opérations pour le Cameroun, le 21 mars à la SNH.

C'était une occasion idoine pour les deux personnalités de faire le point notamment sur les acquis enregistrés à ce jour dans le cadre du projet CAPECE, ainsi que les

activités complémentaires à mener en vue de la pérennisation desdits acquis.

Cette pérennisation devrait permettre au Cameroun de se doter de capacités additionnelles en vue d'un suivi efficace des aspects environnementaux et sociaux des projets d'infrastructures, notamment dans le secteur de l'énergie, ayant une interaction avec le Pipeline Tchad/Cameroun (Barrage de Lom Pangar et Centrale Thermique à gaz de Kribi).

### En bref

#### Financement du projet Pipeline Tchad/Cameroun

Le Cameroun a déjà remboursé, conformément aux échéanciers convenus avec chacune des institutions bancaires concernées : 11,5 millions de dollars sur le prêt de 53,4 millions contracté auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et 3,8 millions d'Euros sur le prêt de 26,5 millions d'Euros auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), dans le cadre du financement de la participation du Cameroun au Projet Pipeline Tchad/Cameroun.

#### Interaction entre le Pipeline et le projet de Barrage de Lom Pangar

COTCO a réalisé une évaluation des risques techniques, environnementaux et financiers liés à cette interaction. Les résultats de cette évaluation devraient permettre le choix de l'alternative optimale pour l'interaction entre les deux ouvrages.

### Le récif artificiel de Kribi fait des petits



Le récif artificiel monté et prêt à être dragué vers le large

Suite à l'installation, le 26 juillet 2006, d'un récif artificiel à 4 km au large de Kribi en guise de compensation d'un rocher naturel détruit par les travaux de construction du tronçon offshore du pipeline, des microprojets au bénéfice des communautés concernées seront réalisés par COTCO, dans un processus participatif intégrant les autorités administratives et populations locales à travers des réunions de consultation, qui a démarré en novembre 2006 et dont l'achèvement est prévu au plus tard en juin 2007.

En rappel, ce récif artificiel constitue un sanctuaire pour la vie aquatique en vue de favoriser la reproduction des poissons et contribuer à l'amélioration des activités de pêche menées par les riverains.

### Droits de transit

#### 5,6 millions de dollars versés au Trésor Public pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2007

Pour la même période, 13,66 millions de barils ont été enlevés au cours de 14 opérations d'enlèvements

#### Plus de chiffres sur le Pipeline Tchad/Cameroun

- 50 % du personnel d'encadrement de COTCO est camerounais
- 75 % des postes sont occupés par des Camerounais à ce jour
- 4 ans d'exploitation sans accident entraînant un arrêt de travail
- Cargaison moyenne : 950 000 barils par enlèvement
- 4 à 5 enlèvements de cargaisons de pétrole brut en moyenne par mois



### Le CPSP s'invite en milieu scolaire

Le CPSP a sponsorisé une émission éducative sur la télévision nationale, CRTV, à l'occasion de la Fête de la Jeunesse célébrée le 11 février dernier. Objectif : sensibiliser les parties prenantes (officiels, enseignants, parents d'élèves) à la problématique de l'après-bac dans notre pays.

Que peut-on faire aujourd'hui après le bac ? Tel était le thème des discussions qui ont réuni, autour de la table, des élèves des lycées d'enseignements général, technique industriel et technique commercial de Yaoundé, des représentants des ministères en charge des Enseignements Secondaires, de l'Enseignement Supérieur, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et de la Jeunesse.

Cette initiative du CPSP a été fortement



Koppo et Yiali, le message à la jeunesse passe mieux en Rap



Le podium de l'émission spéciale

saluée par les uns et les autres et a remis au goût du jour la nécessité d'une orientation scolaire qui tient véritablement compte des aptitudes et des capacités de l'élève, et des débouchés en terme d'emploi.

En marge du débat, un reportage a été diffusé sur les activités du CPSP. L'émission a été animée par les jeunes artistes chanteurs KOPPO et YIALI, qui se sont d'ailleurs produits en duo.



Un public nombreux et passionné